



Communiqué de presse

Le SYNDEAC, l'Association des Centres Dramatiques Nationaux (ACDN) et l'Association des Scènes nationales (ASN) ont été alertés par les salarié.e.s du Centre Dramatique National d'Orléans, inquiets des perspectives qui semblent se dessiner pour l'avenir de ce label et de ce théâtre dans lequel cohabitent plusieurs entités

Face aux hypothèses de fusion qui circulent avec insistance, nous entendons tout d'abord rappeler que le modèle singulier de ce lieu, s'est historiquement construit autour d'une logique vertueuse de mutualisation des moyens, permettant d'y développer des activités de création et de diffusion, portées par des dynamiques de projets croisés et des missions différenciées, sur un même site. Cette logique de mutualisation et de partage de l'outil, malgré les complexités de gestion qu'elle implique, a été source d'une grande richesse et vitalité artistique.

L'érosion des moyens, qui ne permet plus aujourd'hui à la Scène nationale, missionnée et subventionnée en ce sens, de porter seule les charges du théâtre en ordre de marche sans renoncer à ses missions, ne peut pas trouver comme résolution l'abandon d'une réflexion sur ce modèle de cohabitation. L'érosion des moyens a, en réalité, contribué à exacerber des tensions au sein de cette cohabitation, et cette situation "subie" ne peut pas servir de justification à un scénario de fusion, ni entraîner la suppression d'une de ces entités, de l'emploi de ses équipes et de ses missions en direction des artistes et des publics.

Nous demandons instamment à l'Etat et aux Collectivités Territoriales, avant toute prise de décision, la mise en place d'une véritable concertation à laquelle nous pourrions être parties prenantes, afin d'entendre toutes les parties concernées et d'étudier l'ensemble des scénarii possibles pour l'avenir de cet établissement. Nous demandons que l'attention soit portée sur le maintien plein et entier des missions de production et de création portées par le CDN, des moyens financiers afférents et de l'emploi de ses salarié.e.s permanent.e.s. Nous demandons par ailleurs une prise en compte de l'impasse budgétaire dans laquelle se trouve le Théâtre d'Orléans et qu'en conséquence soit étudiée la reconstitution des moyens nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de ses entités.

Paris le 3 février 2023
Le Syndeac, l'ACDN et l'ASN

Contact presse
Isabelle Lanaud
01 44 53 72 10